



LE REGARD DES ÉTUDES ET DES PROGRAMMES CRIMINOLOGIQUES SUR LA RÉCIDIVE ET LA DÉSISTANCE(1)

*THE PERSPECTIVE OF CRIMINOLOGICAL STUDIES
AND PROGRAMS ON RE-OFFENDING AND DESISTANCE*

Luc-Henry CHOQUET*

DONNÉES DE SANTÉ ET PSYCHIATRIE

RÉSUMÉ

La première partie de l'article rappelle brièvement les résultats tirés de trois enquêtes très célèbres des années 40, 50 et 70 de la recherche criminologique qui s'intéressent à la récidive et pas ou peu à la désistance. La seconde présente rapidement les résultats tirés des de travaux plus récents sur la récidive et la désistance qui permettent d'illustrer que, si les Français et les Anglo-saxons se différencient dans leurs démarches et la manière dont ils les présentent, ils semblent finalement assez proches sur le fond, c'est-à-dire sur leur approche théorique de ces phénomènes (récidive et désistance) et des priorités qui en découlent.

ABSTRACT

The first part of this article briefly shows the results from three major criminological surveys from the 40s, the 50s and the 70s which tackle the subject of re-offending but leave quite aside the question of desistance. The second part outlines the findings from more recent studies on re-offending and desistance both, showing that if French and Anglo-saxon often differ on their approach and, even, the way they each present these approaches, they converge in their understanding of this phenomenon (re-offending and desistance) and its major aspects and the priorities of public action.

MOTS-CLÉS

Criminologie, Justice des mineurs, Récidive, Désistance.

KEYWORDS

Criminology, Juvenile justice, Re-Offending, Desistance.

* Responsable du pôle Recherche à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse au Ministère de la Justice, Enseignant à la Faculté d'Économie Gestion Administration et Sciences Sociales (Université d'Artois) et chercheur associé à l'Institut de recherche corrections et réhabilitation de l'université Ryukoku (Kyoto).

luchenrychoquet@gmail.com ; Luc-Henry.Choquet@justice.gouv.fr

(1) Cf. Colloque Les sorties de délinquances des mineurs et jeunes majeurs - Cohérences, incohérences et paradoxes des politiques publiques, Jeudi 1^{er} décembre 2016, Délégation Générale du Québec à Paris.



Pour reprendre le titre d'un ouvrage du sociologue Howard Becker de l'Ecole de Chicago, traduit récemment, nous allons utiliser deux focales(2). La première est une longue focale qui va nous permettre de vous présenter brièvement les résultats tirés de trois monuments historiques des années 40, 50 et 70 de la recherche criminologique qui approchent la question de la récidive et pas ou peu celle de la désistance.

La seconde est une focale plus courte qui va nous permettre de vous présenter brièvement les résultats tirés des lectures de travaux plus récents sur la récidive et la désistance qui permettent d'illustrer l'idée selon laquelle les français et les anglo-saxons se différencient dans leur présentation de leur démarche et dans leur démarche mais apparaissent finalement assez proches quant à leurs façons de penser le phénomène et quant à ce sur quoi il convient de mettre l'accent.

Le premier monument historique date de l'année 1942(3). C'est le rapport du docteur Georges Heuyer, réputé fondateur de la pédopsychiatrie française, intitulé « Enquête sur la délinquance juvénile, étude de 400 dossiers », paru dans la revue *Pour l'enfance « coupable »* (L'étude a été réalisée sous la direction de Georges Heuyer, considéré comme un des fondateurs de la pédopsychiatrie française, et son ancien chef de clinique Louis Le Guillant, considéré également comme une référence de la pédopsychiatrie française.

L'étude est basée sur 400 cas dont 8 filles, essentiellement confiés par décision du tribunal pour enfants et adolescents ou par le patronage de l'enfance et de l'adolescence à Paris.

L'étude a été réalisée sous la direction de Georges Heuyer, considéré comme un des fondateurs de la pédopsychiatrie française, et son ancien chef de clinique Louis Le Guillant, considéré également comme une référence de la pédopsychiatrie française.

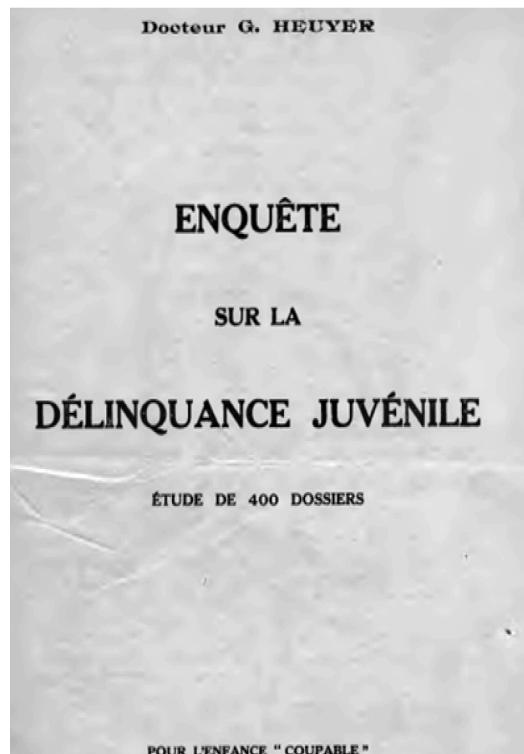
L'étude est basée sur divers examens et tests, sur l'observation de l'enfant pendant son séjour au patronage, la convocation de la famille, l'enquête sociale, et sur l'examen de dossiers mentionnés par les enquêteurs comme complets et contenant les éléments nécessaires à la statistique.

Les résultats affichés sont les suivants (*je cite*) :

1. Le milieu familial est considéré jouer un rôle important puisque la famille est dissociée dans 88% des cas ;

(2) Cf. d'Howard S. Becker, *La Bonne Focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, La Découverte, 2016.

(3) Cf. Annick Ohayon, « Le devenir des enfants suivis en psychiatrie : premières enquêtes rétrospectives d'évaluation », *L'évolution psychiatrique*, Vol 69 - N° 4 - octobre 2004.



*Image de Georges Heuyer,
Enquête sur la délinquance juvénile -
Etude de 400 dossiers,
Revue Pour l'enfance « coupable », 1942.*

2. La part des familles nombreuses est 34% alors qu'elle est inférieure en population générale à 15% depuis 1928 ;
3. Dans près de 2/3 des cas, les enfants sont réputés manqués de surveillance voire d'éducation « activement mauvaise », et le « milieu affectif » est défavorable dans la moitié des cas ;
4. La part des enfants illégitimes est de 20% alors qu'elle est en population générale au maximum de 21 pour 1 000 en 1937 ;
5. Chez les parents, l'alcoolisme et les troubles du caractère se partagent la moitié des cas, « l'amoralité » représente un tiers ;
6. Parmi les antécédents personnels, ce qui frappe, ce sont les retards et les dissociations du premier développement psycho-moteur et les énurésies tardives dans la moitié des cas ;
7. Seul 1 sur 5 est en bon état physique ;
8. Plus de la moitié ont fréquenté l'école plus ou moins régulièrement ;
9. Un grand nombre sont réputés instables, incapables de se fixer, présentant des troubles du caractère ;
10. Il s'agit de récidivistes dans près d'un cas sur deux, isolément dans 6 cas sur 10, en bande dans 4 cas sur 10.



Cinq ans après, en 1947, démarre une seconde étude, dirigée par Georges Heuyer et son ancien chef de clinique Louis Le Guillant, dont l'objectif est la recherche de sujets adultes ayant présenté dans l'enfance des troubles du caractère sans débilité mentale, qui vont être classifiés à partir de trois éléments : exercice d'un métier, construction d'une famille, absence de troubles graves du comportement et de la conduite se traduisant par exemple par un internement ou un séjour en détention :

- Bonne adaptation = 3 éléments sont présents,
- Moyenne = 2
- Médiocre = 1
- Mauvaise = 0

La première présentation de l'étude a lieu en septembre 1950 lors du premier congrès international de psychiatrie dans la section de psychiatrie infantile.

L'étude porte finalement sur 650 cas, 8 hommes pour 2 femmes et les résultats présentés sont paradoxaux. (*je cite*) : « Tout se passe à peu près comme si le seul jeu du hasard avait présidé à la répartition des données ». Autrement dit se sont révélés sans influence sur le niveau d'adaptation les précédents critères tels que l'enurésie, le fait d'être enfant issu d'une famille nombreuse ou dissocié. Seule la tendance à la révolte, l'agressivité, l'entêtement présentent une corrélation.

Surtout, les seules corrélations vraiment significatives sont liées aux événements de la vie (guerre, mariage et naissance, études et formations professionnelles, existence d'activités personnelles).

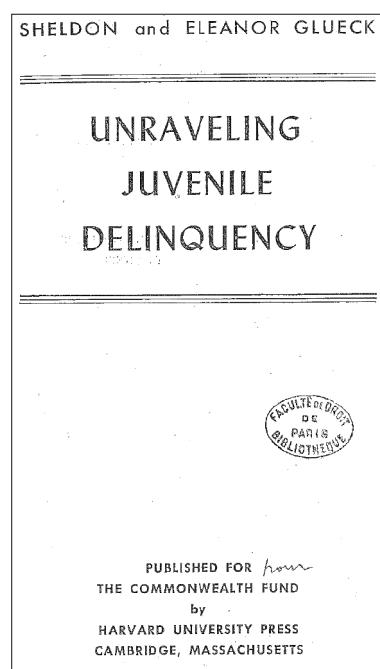


Image de Sheldon et Eleanor Glueck, Unraveling Juvenile Delinquency, published for The Commonwealth Fund by Harvard University Press, Cambridge, 1950.

Trois ans plus tard, Georges Heuyer indique que (*je cite*) : « l'influence des facteurs étiologiques traditionnels est apparue comme moins néfastes qu'on s'y attendait. Les mesures de traitement, de placement ne paraissent pas avoir qu'une médiocre importance dans la réadaptation [apparaissant] ne pas donner de meilleurs résultats que le maintien en liberté (...) Bien des troubles de l'enfance et de l'adolescence sont déconditionnés à l'âge adulte. »(4) Le deuxième monument historique est une étude qui démarre en 1939 pour être publiée en 1950. Il s'agit de l'étude du couple de criminologues américains Sheldon et Eleanor Glueck qui se dévouèrent à la recherche de facteurs qui aboutissent à la délinquance et à la criminalité chez le jeune adulte. Leur étude intitulée *Unraveling Juvenile Delinquency*, autrement dit « En éclairant la délinquance juvénile », correspondait à une étude prospective de deux groupes de 500 garçons de 10 à 17 ans, délinquants et non délinquants de Boston et ses environs, homologues en matière d'âge, d'origine culturelle, de QI et de type de résidence.

Les infractions étaient les suivantes :

Cambriolage	59%
Vol	58,4 %
Vol d'auto	19,8 %
Atteintes à l'ordre public	32,4 %
Absentéisme scolaire	12,8 %
Coups et blessures	5,4 %
Atteintes sexuelles	3,6 %
Vol qualifié	2,4 %
Incendie criminel	2,2 %
Ebriété	2 %

Je voudrais juste mentionner le premier tableau que l'étude présente et les conclusions tirées dans cet ouvrage de 399 pages.

Le premier tableau nous donne une indication sur l'intérêt des auteurs pour les comportements précoce. Il s'agit du détail de l'âge au début des mauvaises conduites mentionnées (*je cite*) comme témoignant d'une évidente antisociality, le substantif correspondant à antisocial.

Délinquants		
Âge	Nombre	%
< 5 ans	20	4.0
5 - 7	222	44.4
8 - 10	196	39.2
11 - 13	53	10.6
14 - 16	9	1.8
Total	500	100

Moyenne : 8.35

Ecart type : ± 2.39

(4) Cf. Georges Heuyer, « Enquête sur le pronostic des troubles du caractère chez l'enfant et enquête de contrôle », *A Criança Portuguesa*, 1953-54.



Les conclusions tirées de l'étude sont les suivantes : Les délinquants se distinguent de la population des non délinquants de 5 manières :

1. par leur physique : ils sont essentiellement de constitution mésomorphe(5) (solide, musculeuse, trapue) ;
2. par leur tempérament : ils sont sans cesse nerveusement agités, impulsifs, extravertis, agressifs, destructeurs (souvent sadiques) - des traits qui peuvent être plus ou moins compris comme corollaires ou conséquences psychologiques d'une courbe de croissance irrégulière ;
3. par leur attitude : ils sont hostiles, pleins de défiance, de ressentiment et de soupçon, butés, trop sûrs d'eux, aventureux, non conventionnels, dans le refus de l'autorité ;
4. par leur psychologie : ils sont portés vers le direct et le concret plutôt que le symbolique et l'expression intellectuelle, et sont moins méthodique dans l'approche des problèmes ;
5. du point de vue socio-culturel, ils ont été élevés – beaucoup plus que le groupe de contrôle – dans des foyers où les manifestations d'empathie, d'affection durable et le sens moral étaient absents, par des parents généralement incapables de jouer le rôle de guide, de protecteur, ou de constituer, comme c'est le cas, selon la théorie psychanalytique, les sources souhaitables pour l'émulation et la construction d'un sur-moi consistant, équilibré et inscrit dans la norme sociale durant la petite enfance et la première phase du développement. Si, dans certains cas individuels, c'est sous la pression d'un des facteurs précités que se développe une tendance à un comportement antisocial, rendant compte de l'enfermement dans la délinquance, en général, la probabilité d'adopter ce type de comportements dépend du jeu des conditionnements et forces résultant de l'ensemble des facteurs énoncés précédemment.

Dans les quartiers défavorisés, aux environnements faits d'excitation, de stimulation permanente, mais dénués d'un quelconque contrôle social ou de cohérence culturelle, de tels garçons laissent libre cours à leurs pulsions indomptées et à leurs désirs narcissiques par différentes formes de comportements délinquants. Leur tendance à une expression énergétique inhibée (*sic*) est ancrée profondément dans le « *soma* », la psyché et les malformations du caractère durant les premières années de la vie.

On rappellera que les délinquants avaient été caractérisés par le test de Rorschach comme étant plus hostiles, défiant, rancuniers et suspicieux que les non-délinquants. Le groupe des délinquants contient la plus haute proportion de garçons trop sûrs d'eux, de garçons qui

(5) En anatomie, relatif au mésomorphisme, à une taille moyenne pour un physique musclé.

ont le sentiment de ne pas être reconnus ou appréciés, de garçons caractérisés par des tendances orales (*sic*) (inconsciemment motivées par le désir d'être protégés, d'être pris en charge sans faire d'effort) et par des tendances narcissiques (réflétant un fort besoin de pouvoir et de supériorité). Ils sont aussi moins conventionnels (comme cela a été révélé par le test de Rorschach et les interviews psychiatriques), moins coopératifs, moins enclin au compromis, à se plier aux attentes d'autrui, moins dépendants des autres, et bien moins soumis à l'autorité ou plus ambivalent concernant cette dernière. (6)

Près de 50 ans après, Robert Sampson et John Laub ont suivi l'échantillon initial et ont mené des entretiens personnels avec un échantillon stratifié de 52 délinquants de l'étude originale. Le résultat de cette étude ultérieure a été présenté en 1995 dans l'ouvrage *Crime in the Making – Pathways and Turning Points through Life* (La délinquance en action – Itinéraires et tournants décisifs au cours de la vie) et, en 2012, en langue française, dans le chapitre 2 de l'ouvrage intitulé *Sorties de délinquance, théories, méthodes, enquêtes*, dirigé par Marwan Mohammed et à la confection duquel la PJJ a beaucoup participé.

Une découverte indubitable écrivent-il à l'issue de leur reprise de l'échantillon initial est que les délinquants

(6) *The delinquents as a group are distinguishable from the non-delinquents: (1) physically in being essentially "mesomorphic" in constitution (solid, closely knit, muscular); (2) temperamentally, in being restlessly energetic, impulsive, extroverted, aggressive, destructive (often sadistic) – traits which maybe related more or less to the erratic growth pattern and its physiologic correlates or consequences; (3) in attitude, by being hostile, defiant, resentful, suspicious, stubborn, socially assertive, adventurous, unconventional, non submissive to authority; (4) psychologically in tending to direct and concrete rather than symbolic, intellectual expression and in being less methodical in their approach to problems; (5) socio-culturally in having been reared to a far greater extent than the control group in homes of little understanding, affection stability, or moral fibre by parents usually unfit to be effective guides and protector or according psychoanalytic theory desirable source for emulation and construction of consistent, well balanced, and socially normal super ego during the early stage of character development. While in individual case the stresses contributed by anyone of the above pressure-areas, of dissocial-behavior tendency may adequately account persistence in delinquency, in general the high probability of delinquency is dependent upon the interplay of condition and forces from all these areas. In the exciting stimulating but little controlled and culturally inconsistent environment of the under privileged area such boys readily give expression to their untamed impulse and their self centered desire by means of various forms of delinquent behavior their tendency toward inhibited energy-expression are deeply anchored in soma and psychic and malformation of character during the first few years of life. It will be recalled that delinquency have been found by Rorschach test to be more hostile, defiant, resentful and suspicious than the non-delinquents. The delinquent group further contains the higher proportion of socially assertive boys of boys who have feeling of not being recognized or appreciated and of boys characterized by oral trends (unconsciously motivated by desire to be looked after without effort) and by narcissistic trends (reflecting a strong need for status power and superiority). They are also less conventional (as disclosed by both the Rorschach test and psychiatric interview), less cooperative, less inclined to meet the expectations of others, less dependent upon others, and far less submissive to authority or more ambivalent to it.*



adultes présentent des facteurs de risque qu'ils présentaient déjà durant l'enfance mais, néanmoins, les variables de l'enfance sont d'assez modestes outils de pronostic en matière de délinquance et ils proposent autre chose, afin de relever le défi comme ils disent. Il s'agit d'une « théorie du contrôle social informel », lié à l'environnement familial, résidentiel (le voisinage), scolaire, et à celui des pairs. A l'opposé les chroniques ou les persistants interrogés mentionnent une considérable instabilité résidentielle, relationnelle, de scolarité ou d'emploi : des « nomades sociaux » indiquent-ils en reprenant une expression de Michel Foucault dans *Surveiller et punir* (1975).⁽⁷⁾

Le troisième monument historique est l'ouvrage *Delinquency in a Birth Cohort*, dirigé par Marvin E. Wolfgang, Robert M. Figlio, et Thorsten Sellin et publié en 1972 par l'Université de Chicago. L'étude avait extrait un échantillon aléatoire de 975 sujets d'un échantillon initial de près de 10 000 garçons (9 945), qui fut réduit à 567 répondants qui furent interrogés durant une à deux heures sur leur éducation, sur leur conjugalité, leur emploi, leur participation antérieure à des bandes et sur des variables sociales et psychologiques. Des questions leur furent posées sur des infractions demeurées dissimulées et des informations furent tirées des fichiers de police (*Juvenile Aid Division of the Philadelphia Police Department*)⁽⁸⁾.

71% étaient blancs et 29 % noirs, mais 28.6 % des blancs étaient considérés comme délinquants et 50.2 % des non-blancs. Le taux global de délinquance était trois fois plus élevé pour les non-blancs que pour les blancs. Il y est justement question de désistance et cette étude est réputée être la première où le terme apparaît, mais les renvois à la notion sont relativement succincts. Les voici :

- 46,4 % du groupe des délinquants ont un seul contact avec la police puis désistent jusqu'à l'âge de 17 ans en tout cas.
- Les délinquants ayant commis une atteinte corporelle sont deux fois plus susceptibles de désister que ceux qui ont commis une atteinte matérielle.
- La probabilité de désister après une autre infraction n'est pas reliée au nombre d'infraction, spécialement après les deux premières.

(7) Cf. Robert J. Sampson, John H. Laub, « A general age-graded theory of crime : lessons learned and the future of life-course criminology », prepared for *Advances in Criminological Theory* (Volume 13, 2004).

(8) Voir également Maynard L. Erickson, « Delinquency in a Birth Cohort : A New Direction in Criminological Research », *Journal of Criminal Law and Criminology*, Vol 64, n°3, 1973 ; Marvin E. Wolfgang, « Delinquency in Two Birth Cohorts », *The American Behavioral Scientist*, Sep/Oct 1983, 27, 1.

DELINQUENCY IN A BIRTH COHORT



Marvin E. Wolfgang
Robert M. Figlio
Thorsten Sellin

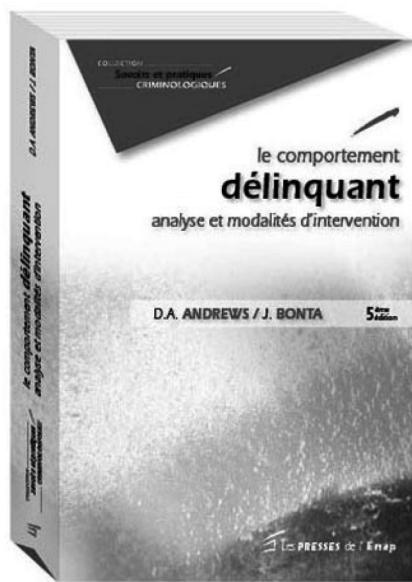
8° 58802

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS
Chicago and London

Image de Marvin E. Wolfgang, Robert M. Figlio, and Thorsten Sellin, Delinquency in a Birth Cohort, published by University of Chicago Press, Chicago and London, 1972.

- Les garçons qui ont commis une nombreuse série d'acte dont certains de gravités sont fréquemment non blancs et d'un groupe social du bas de l'échelle, mais 35 % de ce groupe désiste après son premier contact avec la loi.
- La question se pose de déterminer le moment où un programme de prise en charge doit intervenir. Cela n'est pas utile après le premier acte puisque 46 % stoppe après, mais devrait être concentré sur ceux qui commettent deux ou trois actes.
- La probabilité de désister est entre 0.30 et 0.45 pour les blancs et 0.18 et 0.25 pour les non blancs après la 15^e infraction, soit un rapport de 0.6.
- Près de 50 % des blancs et des non blancs du groupe social élevé désiste après une atteinte corporelle.
- 36 % des blancs désistent après une combinaison d'infractions à comparer avec 62 % des non blancs du groupe social élevé.

LUC-HENRY CHOQUET



*Image de D. A. Andrews et James Bonta,
Le comportement délinquant.
Analyse et modalités d'intervention,
Les Presses de l'Enap, 2016.*

- Les garçons qui commencent avec un dommage à la propriété sont les moins susceptibles de commettre d'autres actes ; leur taux de désistance est le plus élevé quelque soit la couleur et le niveau social.

C'est en 1991 que sont recensées par Lili Kazemian et David Farrington les deux premières études portant à proprement parler sur les sorties de délinquance : un article de Farrington et Hawkins(9) et un article de Rolf Loeber *et al.*, tous deux de 1991.(10)

Par la suite, les auteurs aux Etats unis se sont accordés généralement pour considérer, dans une perspective cavalière que l'on a observé depuis lors, quant à la récidive et à l'arrêt de la récidive, une évolution de leur prise en considération qui est passé de « on ne s'y intéresse pas vraiment », à « rien ne marche » jusqu'à « qu'est-ce qui marche ? » (*What Works ?*) et, enfin, « comment faire marcher ce qui marche ? »(11)

C'est dans ce cadre qu'est parue en 2009, la mété-analyse *principes* de Mark Lypsey, autrement dit une démarche statistique combinant les résultats de toute une série

(9) Cf. Farrington, David P., Hawkins, J. David, « Predicting participation, early onset and later persistence in officially recorded offending », *Criminal Behaviour and Mental Health*, Vol 1(1), 1991, 1-33.

(10) Cf. Rolf Loeber, Magda Stouthamer-Loeber, Welmoet Van Kammen, David P. Farrington, « Initiation, Escalation and Desistance in Juvenile Offending and Their Correlates », 82 *J. Crim. L. & Criminology* 36 (1991-1992).

(11) Cf. D. A. Andrews et James Bonta, *Le comportement délinquant. Analyse et modalités d'intervention*, Les Presses de l'Enap, 2016.

d'études indépendantes sur le phénomène(12). La mété-analyse de Mark Lypsey s'est appuyé, en réalité, sur toute une série de mété-analyses indépendantes et réputées relativement complètes, qui avaient identifié un petit nombre de facteurs ou de principes qui semblaient caractériser les programmes de prises en charges les plus efficaces, en se fondant sur deux d'entre elles : celle de Dan Andrews *et al.* de 1990(13) et celle de Mark Lypsey lui même de 1992(14).

Lipsey présente une nouvelle analyse des données qui permet, selon lui, d'identifier à la fois les principes généraux et les types d'intervention distincts associés aux réductions les plus importantes de la récidive. Il indique, au bout du compte, que seuls trois facteurs sont ressortis comme des corrélats majeurs de l'efficacité des programmes de prise en charge :

- une philosophie d'intervention « thérapeutique »,
- servant des délinquants à risque élevé,
- la qualité de la mise en œuvre.

Les types d'intervention relevés sont les suivantes :

- *Surveillance*,
- *Deterrence* : Dissuasion,
- *Discipline*,
- *Restorative programs* : Programmes restauratifs,
- *Counseling and its variants* : relation personnelle entre le délinquant et sa famille et un professionnel responsable qui tente d'exercer une influence sur les sentiments, la cognition et les comportements,
- *Skill building programs* : programme de développement de compétences susceptibles d'aider le jeune à contrôler son comportement et à améliorer sa capacité à participer à des fonctions normées et prosocial,
- *Multiple coordinated services* : combinaison de services standardisés ou individualisés.

C'est à partir de régression statistique que sont justifiés les deux résultats suivants :

- Les taux maximum de réduction de la récidive sont obtenus pour les programmes restauratifs, *Counseling and its variants* et *Skill building programs*. D'où la mention précitée d'une philosophie d'intervention « thérapeutique ».

(12) Cf. Mark Lypsey, « The Primary Factors that Characterize Effective Interventions with Juvenile Offenders: A Meta-Analytic Overview », *Victims and offenders*, Vol.4, n°2, avril 2009.

(13) Cf. Andrews, D.A., Zinger, I., Hoge, R.D., Bonta, J., Gendreau, & Cullen, F.T. (1990). Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta- analysis. *Criminology*, 28, 369-404.

(14) Cf. Mark Lipsey, « Juvenile delinquency treatment: A meta-analytic inquiry into the variability of effects », in in T. D. Cook, H. Cooper, D. S. Cordray, H. Hartmann, L.V. Hedges, R. J. Light, *et al.* (Eds.), *Meta-analysis for explanation: A Casebook*, New-York : Russell Sage Foundation.



- Deuxième point : ce n'est pas tant la quantité de la prise en charge (durée et nombre de contacts) que la qualité de l'implémentation de la prise en charge qui est décisive et sont cités : taux de décrochage de la prise en charge, *turnover* professionnel, médiocrité de la formation, étendue de l'engagement dans le déroulement de la prise en charge, proximité dans l'intervention, corrections à la survenue de problèmes.
- C'est dans ce contexte que se sont développés deux modèles canoniques de prise en charge, très mobilisés dans les débats aux Etats unis sur les approches éducatives :
- le RNR ou *risk-needs-receptivity* ou risque-besoin-réceptivité ;
 - le GLM ou *Good lives model* ou modèle des bonnes vies.

LE MODÈLE RNR

Le risque : la prise en charge doit se focaliser et prévoir un suivi intensif pour les jeunes présentant le plus de risques et peu ou pas intervenir auprès des jeunes présentant un faible risque, car la prise en charge pourrait avoir pour effet paradoxal de l'accroître.

Le besoin : il s'agit pour le professionnel d'identifier les besoins et les facteurs qui président à la commission des infractions et, plus largement, au comportement délinquant et de fixer les aspects sur lesquels il tentera d'agir pour diminuer les risques. Les besoins et les facteurs couramment mentionnés sont : approbation du comportement délinquant, environnement relationnel et social, toxicomanie, addictions, profil de personnalité impulsif, agressif, problèmes familiaux, absence de vigilance, mauvaises relations, problèmes d'insertion, absence d'activités « pro sociales ».

La réceptivité : il s'agit de déterminer comment doit se faire la prise en charge à partir d'un examen des capacités, des ressources, des modes de fonctionnement du jeune de façon à l'adapter à sa motivation, à son style dans son existence et dans ses apprentissages, à ses aptitudes et points forts, à ses ressources, de telle sorte qu'il soit effectivement concrètement en mesure de tirer les bénéfices attendus de l'intervention éducative.

LE MODÈLE GLM

L'approche du « *Good Lives Model* », soutient que l'action éducative nécessite une double approche focale : réduire les risques mais aussi définir avec le jeune des objectifs lui permettant de satisfaire ses besoins et valeurs autrement que par la délinquance. C'est ainsi que le modèle GLM peut apparaître comme un complément du modèle RNR, et non en substitut.

Le modèle repose sur l'idée selon laquelle les comportements criminels surviennent lorsqu'un individu ne dispose pas des ressources internes et externes nécessaires pour respecter ses besoins et valeurs par des moyens « pro-sociaux ». En d'autres termes, le comportement délinquant constitue une tentative inadaptée de répondre à ses besoins fondamentaux.

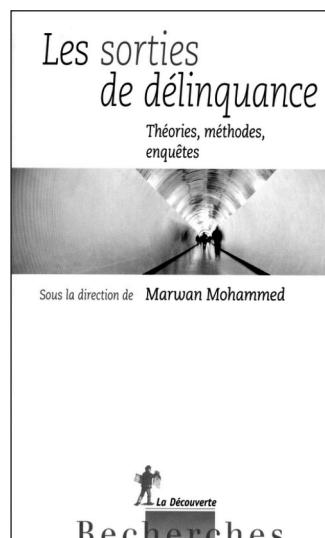
Dès lors, les professionnels sont invités à élaborer de façon explicite un programme de suivi qui aide chaque délinquant à acquérir les connaissances, compétences, opportunités et ressources nécessaires pour répondre à ses besoins propres d'une autre manière, sans porter préjudice aux autres.

Le modèle GLM prend ses racines dans le concept de (*je cite*) « dignité humaine » et de « droits humains universels », et corrélativement de « libre arbitre des individus. » Le modèle GLM s'attache à la capacité des individus à formuler et choisir des objectifs, bâtir des projets et agir librement pour leur réalisation. C'est pourquoi le modèle GLM privilégie les vecteurs de modes de fonctionnement qui expriment la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie. La principale critique formulée par les tenants du modèle GLM à l'encontre du modèle RNR.

Elle porte sur sa difficulté à motiver et à impliquer les jeunes au cours de la prise en charge. Les individus sont perçus et évalués essentiellement à travers les risques dont ils sont porteurs, ce qui ne leur donne pas envie de coopérer et expliquerait des taux d'abandon en cours de programme qui peuvent atteindre des niveaux particulièrement élevés, sachant qu'une personne arrêtant un programme en cours de route a plus de probabilités de récidiver à terme, ou même qui ne l'a jamais entamé.

Selon les théories du « *Good Lives Model* », il faut veiller, lorsque l'on s'efforce de persuader une personne de sortir de la délinquance, à être dans la construction de « points d'appui » plutôt que dans la gestion du risque. La meilleure façon d'engager quelqu'un à modifier ses comportements paraît être de se concentrer sur des objectifs qui ont du sens pour le jeune, qu'il entrevoie la possibilité d'une vie plus satisfaisante, et perçoivent que les agents qui le suivent se préoccupent de son sort, sont personnellement engagés dans l'accompagnement tout au long.

Selon GLM, tout être humain est plus motivé par une perspective positive et les jeunes focalisées sur des résultats positifs persévèrent plus longtemps que ceux qui sont conduits par des objectifs d'évitement des risques. Des chercheurs ont montré qu'une relation placée sur le registre de la confrontation avait un impact négatif sur les changements d'attitude et de comportement, alors que des manifestations d'empathie, d'encouragement,



*Image de Marwan Mohammed,
Les sorties de délinquance. Théories, méthodes,
enquêtes, Éditions La découverte, 2012.*

mais aussi un certain degré de « directivité » facilitaient les évolutions en cours de suivi.

Une critique formulée par les tenants du modèle GLM est que le modèle RNR laisse peu de marge à une relation de ce type, alors que l'attention mise sur la posture du professionnel et la qualité de la relation apparaît essentielle.

Une autre limite de la gestion du risque est de n'accorder qu'une attention minimale au retour et à la réintégration dans l'environnement social (hormis à partir de l'identification et de l'évitement des situations à haut risque). Or, les travaux sur la résistance soulignent le rôle prépondérant de l'environnement - relations qui apportent un soutien, accès à un emploi, etc.

Enfin, l'échec de l'approche de gestion du risque à impliquer les justiciables dans le processus éducatifs vient de ses présupposés qui auraient, selon les tenants du GLM, tendance à ignorer que les êtres humains sont porteurs de valeurs, sont chercheurs de sens et poursuivent des objectifs. Elle réduit implicitement le phénomène à une sorte de dysfonctionnement.

L'idée comme je l'indiquais en commençant est de souligner que les français et les anglo-saxons se différencient dans leur présentation de leur démarche et dans leur démarche mais apparaissent assez proches quant à leurs façons de penser le phénomène et quant à ce sur quoi il convient de mettre l'accent.

L'approche des USA est certainement marqué par le pragmatisme.

L'approche française se distingue un peu parce qu'elle conserve des thématiques analytiques relatives aux causes et aux fonctionnements telles que les suivantes :

1. La thématique de la « maturation ». Plus on mûrit, plus les perspectives s'ouvrent, plus on a tendance à s'éloigner de la délinquance et de la bande et à spécialiser ses relations, même si certains persistent.
2. La thématique du désistement « par défaut » : L'évolution des comportements sous des contraintes normatives puissantes.
3. La thématique du milieu, du réseau de sociabilité, des cultures familiales et communautaires et celles des autres significatifs, avec un impact réel sur les processus d'arrêt.
4. La thématique de « l'usure de la rue », de l'usure judiciaire.
5. La thématique de l'importance du regard de l'environnement proche et, plus largement, du regard de la société qui ont un rôle déterminant.

C'est à partir de là que sont définies deux perspectives :

1. une perspective capacitaire,
2. la question du parcours du mineur.

Ces perspectives se déclinent selon quatre axes :

- a) l'évaluation des situations, des contextes,
- b) la continuité des parcours éducatifs,
- c) l'adaptabilité des prises en charge,
- d) la fonction contenante des prises en charge.

Ces perspectives et ces axes passent par plusieurs opérations conjointes :

- **Une note d'orientation** souligne fortement que la protection judiciaire des mineurs doit s'organiser autour d'une ambition structurante à partir d'un engagement reconnu des professionnels, tous destinés à contribuer à la réussite de l'organisation de la continuité des parcours de chaque mineur confié(15).

Cette démarche passe par :

- l'articulation autour d'un projet fédérateur sur chaque territoire,
- des réponses individualisées qui prennent appui sur le milieu ouvert,
- un hébergement comme réponse articulée dans un suivi plus global du parcours,
- une articulation étroite de l'action de la PJJ avec celle de ses partenaires territoriaux.

Chacune de ces priorités est déclinée de façon opérationnelle, à travers des mesures générales, des mesures spécifiques datées, des indicateurs.

- **La démarche intitulé « PJJ promotrice de santé »** concerne les mineurs et les professionnels avec les orientations suivantes :

Concernant les mineurs, une lecture de leur parcours peut se faire en termes de facteurs de risques et de facteurs de protection, en termes de facteurs individuels

(15) Cf. Note d'orientation du 30 septembre 2014 de la PJJ. NOR : JUSF1423190N.

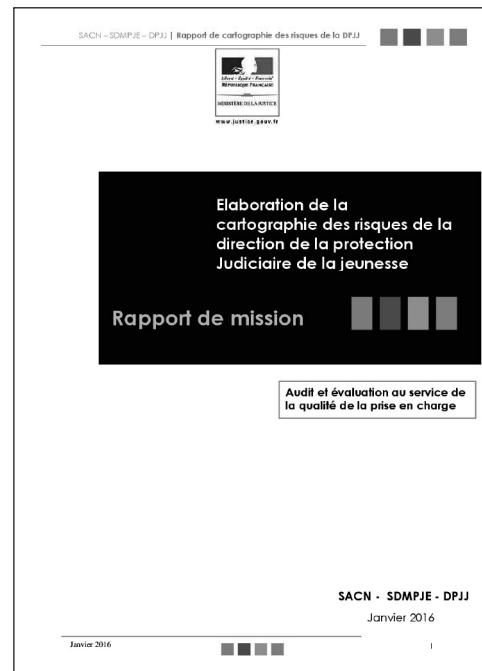


Image du Logo de l'opération Promotion de la santé.

et de facteurs écologiques, qui s'entremêlent et se combinent pour aboutir à la délinquance ou *a contrario* à la désistance. Un des apports de la promotion de la santé, transposable dans le champ de la prévention de la délinquance, est l'approche positive privilégiant résolument les ressources : ne pas s'arrêter sur les facteurs de risques, l'anticipation des échecs, mais identifier de manière pro active les capacités et les ressources mêmes ténues, les réussites même symboliques, de la personne elle-même d'abord, puis en cercles du plus singulier au plus général, de son environnement relationnel proche jusqu'aux politiques sociales. Sur le plan individuel, les déterminants clairement cités comme facteurs de protection ou de désistance ressemblent à s'y méprendre aux « compétences psychosociales » telles que les définit l'OMS : capacité à reconnaître ses émotions et celles des autres ; conscience de soi et des autres, incluant l'empathie et la confiance en soi ; capacités à communiquer, à développer un raisonnement critique qui permet de résister à un groupe, etc. La capacité à agir de manière constructive pour soi et les autres, dans le cadre d'un libre arbitre, résulte de ces compétences mais dépend également d'un environnement facilitateur : environnement intime par le soutien de relations de confiance ; environnement social proche non stigmatisant ; environnement au sens large (accès à des formations, à un emploi si possible stable et valorisant, à des conditions de vie décentes, et possibilité d'exercer sa citoyenneté). La problématique des conditions de travail est également abordée : L'approche des conditions de travail comme conditions du travail éducatif et de l'action éducative auprès des mineurs concernés a conduit à des orientations affichées qui sont les suivantes :

A) Prendre soin des professionnels :

1. Accompagner les équipes
2. Faire le lien avec la médecine de prévention
3. Concevoir une organisation du travail favorable
4. Prendre en compte la santé et la sécurité au travail.



LUC-HENRY CHOQUET

Image du rapport Elaboration de la cartographie des risques de la direction de la protection Judiciaire, Rapport de mission, Janvier 2016 de la jeunesse.

B) Favoriser le bien-être des professionnels :

1. Travailler au partage de valeurs positives entre les professionnels du service
2. Disposer de locaux adaptés et sûrs
3. Mettre en place une organisation du travail favorable au bien-être.

• **La démarche intitulée « Maitrise des risques »**

L'objectif de la démarche consiste à établir un diagnostic pour identifier et prioriser les risques liés à l'accomplissement des missions, afin de les anticiper par des actions préventives pour mieux les éviter. D'où vient le plan d'action national de maîtrise des risques et son suivi afin de définir des priorités cohérentes.

• **Un plan d'action national** qui souligne les objectifs opérationnels et les déclinaisons dans la perspective d'accompagner et de soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions.

Un travail de fond a été conduit depuis 2013, dans le cadre des orientations de la PJJ, pour conforter la continuité des parcours éducatifs pour les mineurs et les jeunes majeurs accueillis par la PJJ. Il vise à permettre :

- Une réponse réactive et sans délai des services aux décisions judiciaires ;
- Des prises en charge les plus individualisées possibles, et cohérentes entre les différents acteurs ;
- Un objectif global d'insertion qui suppose de développer l'offre en proximité dans le bassin du jeune et une articulation forte avec les partenaires des territoires pendant la prise en charge et surtout après ;



- L'intégration en parallèle d'une action renforcée en matière de citoyenneté et de prévention de la radicalisation.

Pour conforter la dynamique engagée par les orientations, cinq objectifs communs à l'ensemble des territoires ont été ciblés pour 2016 puis pour 2017 dans un plan d'action national, assortis de mesures budgétaires pour certains et d'indicateurs.

Parmi les déclinaisons opérationnelles attendues :

- L'accompagnement et le soutien des professionnels dans l'exercice de leurs missions ;
- L'amélioration des conditions de travail en milieu ouvert ;
- La poursuite de l'amélioration des conditions de travail en hébergement ;
- Le renforcement de l'articulation de l'action de la PJJ avec celle de ses partenaires territoriaux ;

Parmi les indicateurs :

- L'évolution de l'absentéisme, des accidents de travail et des agressions ;
- Le taux de vacances des postes.

Pour résumer le propos, *in fine*, ce passage en revue de la littérature criminologique et des paradigmes plus récents

illustre, quant au contexte français, un changement explicite dans la prise en considération des aspects les plus décisifs au sein des formes d'existence des mineurs qui ont commis un délit, qui ont fait l'objet d'un traitement et d'une protection judiciaire.

Pour l'exprimer d'une façon certes très synthétique, nous sommes sortis de l'approche *post 1945*, très générique de la délinquance et des mineurs concernés(16) pour une nouvelle approche qui prend en considération les dimensions singulières, spécifiques, les caractéristiques rares ou orphelines des mineurs, pour désigner celles pour lesquelles on peine à disposer de prise en charge réellement efficace (ex : troubles psychiatriques sévères, addictions sévères, ethos et habitus culturels très éloignés, etc.), et le détail de leur parcours initial mais également, et de façon majeure, le détail de leur parcours au sein des institutions sans omettre dans la mesure du possible la moindre rupture biographique au cours de leur déroulement. ■

(16) Cf. Fernand Deligny, *Graine de crapule - Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver*, suivi de *Les Vagabonds efficaces* et autres textes, écrit en 1943, édité en 1945, Dunod, 2006 ; Gilbert Cesbron, *Chiens perdus sans collier*, Robert Laffont, 1954.